



CQM-2009-12-AG

Compte-rendu de l'assemblée générale 2009

7 mars 2009

1. Rapport moral par Serge Degueil

La totalité de notre action se résume dans le libellé de l'association : Défense et Animation. Pendant longtemps notre quartier, bien à l'écart du centre ville, était le parent pauvre du développement de Pessac et le syndicat de quartier a du batailler fort pour de simples problèmes de vie quotidienne : la remise en état d'un chemin, le curage d'un fossé, la réparation d'un lampadaire, l'arrivée d'un bus... Puis le quartier a pris son essor et grâce à tous les bénévoles, qui ont beaucoup œuvré, nous vivons maintenant dans un quartier agréable relativement bien équipé. Mais si les fondamentaux sont à peu près résolus beaucoup de problèmes restent latents et en particulier comment conserver notre cadre de vie devant une urbanisation rampante et une circulation de plus en plus dense à laquelle nous sommes les premiers à participer ? On veut des giratoires pour nous aider à sortir de notre lotissement, des trottoirs pour la sécurité des piétons sans s'apercevoir que fluidifier la circulation attire la circulation. Par précaution on gare son automobile sur le trottoir obligeant les piétons à descendre sur la chaussée ; il se produit alors le phénomène exactement inverse à celui que l'on pensait résoudre.

Le quartier de Magonty est desservi par 2 grands axes Magonty/Romainville et Poudrière auxquels se rajoute un axe de traversée Port Aérien/Bouvreuils/ Fauvettes. Si l'on veut conserver la quiétude de notre environnement il faut rendre dissuasive la traversée du quartier et ralentir la vitesse des véhicules pour la sécurité. C'est ce qui a été partiellement fait avec l'achèvement des travaux, avenue du Port aérien et rue de la Poudrière. On reviendra plus en détail sur ces travaux au cours de compte rendu d'activité avec quelques commentaires sur leur réalisation. Reste à traiter la rue des Fauvettes et l'avenue de Magonty.

Le quartier a la chance d'être traversé par deux autres axes de circulation cycliste et piétonne en site propre, auxquels se rajoutent des itinéraires de ralliement. À partir de ce réseau nous menons actuellement une réflexion sur un cheminement scolaire sécurisé. La première étape du projet a été l'aménagement de la place de la Résistance mené avec les parents d'élèves. Ce projet avait pour but principal la sécurité des entrées et sorties scolaires avec comme retombée directe la restitution à Magonty d'une vraie place qui serait le cœur du village. Devant le bricolage proposé par la CUB nous avons préféré retirer notre projet pour ne pas s'engager sur des travaux aussi onéreux qu'inadaptés. Mais nous remettrons l'ouvrage sur le métier.

Notre deuxième ambition est de faire de Magonty un espace de rencontre où les Magontins se retrouvent, discutent, partagent, échangent. La plupart des gens font connaissance pendant le temps scolaire avec beaucoup d'échanges à la sortie de l'école. Mais comment faire pour que cela se poursuive lorsque les enfants sont partis au collège où au lycée ? Nous essayons de maintenir ce lien à travers un certain nombre d'animations comme les Rencontres magontines, les Rencontres du mercredi et les Automnales. Ces manifestations remportent toutes un vif succès puisqu'elles remplissent chaque fois la maison de quartier. Mais nous avons pu constater, lors de la dernière rencontre du mercredi avec les habitants, que malgré nos efforts de communication par Internet ou par la Pigne distribuée dans les boîtes aux

lettres, beaucoup de monde ignore ces actions ou n'y est pas sensible. Nos informations se perdent dans le fatras des publicités et annonces en tout genre que nous recevons quotidiennement. La commission communication et information a commencé à travailler pour resserrer les liens entre les Magontins à travers le comité de quartier en organisant des réunions de discussions conviviales avec les habitants, comme celle du 21 janvier, et en mettant en place sur Internet une vraie interactivité avec les habitants.

Après cette présentation rapide de notre politique de l'année le compte rendu d'activité va maintenant vous apporter le détail de l'ensemble de nos actions.

2. Rapport d'activités du conseil d'administration

2.1. Composition du conseil d'administration – Commissions - Délégations

Bureau :

Président :	Serge Degueil
Vice-président :	Robert Piccirillo
Trésorier :	Philippe Robak
Trésorier adjoint :	Daniel Barrère
Secrétaire :	Yves Schmidt (webmaster)
Secrétaire adjoint :	Patrick Darmaillac (membre démissionnaire)

Membres du conseil d'administration :

Marie-Claude Charrier
Philippe Deschamps
Claude Fichben
Michèle Kammah (membre démissionnaire)
Liliane Payen
Bruno Roubineau
Jean-Marie Souquet

Commissions

Commission Voirie Urbanisme : Robert Piccirillo, Philippe Deschamps, Bruno Roubineau, Yves Schmidt, Jean-Marie Souquet

Commission Information – Communication

Serge Degueil, Daniel Barrère, Philippe Robak, Yves Schmidt, Jean-Marie Souquet

Commission Cadre de vie : Yves Schmidt, Marie-Claude Charrier, Philippe Deschamps, Claude Fichben, Bruno Roubineau

Commission Animation : Patrick Darmaillac, Daniel Barrère, Serge Degueil, Claude Fichben, Michèle Kammah, Philippe Robak, Jean-Marie Souquet

Commission Jeunes : Patrick Darmaillac, Philippe Deschamps

Maison de quartier : Liliane Payen

Délégations

Le comité de quartier est représenté dans les instances suivantes :

- **Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac** : Marie-Claude Charrier (trésorière), Yves Schmidt (secrétaire)
- **Maison des associations** : Claude Fichben (trésorière)
- **Pessac En Scènes** : Yves Schmidt (secrétaire adjoint)

2.2. Le rôle du conseil d'administration, du bureau, des commissions

Le conseil d'administration a pour rôle d'orienter la politique de l'association, valider les courriers officiels et débattre des problèmes généraux du quartier.

Le bureau gère les affaires courantes et représente le quartier auprès des autres associations et de la Ville.

Les commissions traitent tous les problèmes relatifs à leur domaine de compétence et préparent les dossiers et les présentent au conseil d'administration.

2.3. Activités

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration du comité de quartier s'est réuni à 10 reprises.

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ont participé à un certain nombre de réunions de concertation ou d'information organisées par la ville sur les sujets suivants :

- Voirie
- Urbanisme
- Transports
- Environnement (Bois des sources du Peugue et Écosite du Bourgailh)
- Jeunes

3. Rapports d'activités des commissions

3.1. Commission Information – Communication par Yves Schmidt

Le comité de quartier informe le quartier et ses adhérents à travers trois publications :

- **La Pigne de Magonty** distribuée dans les boîtes à lettres. Depuis la dernière assemblée générale, elle a été distribuée à deux reprises. Elle rencontre deux problèmes : son coût (1800 tirages) et la difficulté pour trouver des bénévoles qui acceptent de la distribuer.
- **La Pigne au Net** sur Internet. Elle a paru à cinq reprises depuis la dernière assemblée générale. Elle touche 240 lecteurs abonnés. Les principaux sujets traités ont été :
 - les nouvelles du quartier : Les Brèves de Magonty ;
 - des Reportages sur les animations ;
 - des articles d'intérêt général (actuellement l'énergie) ;
 - la vie des associations....
- **Magonty Info Express** sur Internet. Il a paru à 41 reprises depuis la dernière assemblée générale. Il est lu par 240 lecteurs abonnés et paraît en fonction de l'actualité. Les principaux sujets traités sont :
 - les événements intéressant le quartier ;
 - les annonces et comptes-rendus sommaires de réunions publiques ;
 - les spectacles (Pessac En Scènes, ...) ;
 - les manifestations organisées par la ville ou les associations ;
 - les petites annonces.

Site Internet. Il faut rappeler que le comité de quartier a mis en place un portail qui permet d'accéder directement aux pages qui lui sont consacrées sur le site Internet de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac. Son adresse : <http://pessac.magonty.free.fr>.

Ces pages sont régulièrement mises à jour.

3.2. *Commission Voirie-urbanisme par Robert Piccirillo*

Voirie. Point sur les différents chantiers

- **Avenue du Port Aérien :** Les travaux sont entièrement terminés. Grâce aux ralentisseurs mis en place, la limitation de vitesse est **incontestable !** Par contre, nous regrettons que le projet du comité de quartier n'ait pas été retenu par la CUB car il était plus sécuritaire pour les piétons.
- **Rue de La Poudrière.** Les travaux sont terminés en totalité et semblent donner satisfaction aux riverains. À noter que les *coussins berlinois* mis en place ne font pas l'unanimité !
- **Place de la Résistance.** Le comité de quartier a établi en 2006, en liaison avec les associations de parents d'élèves, un projet pour rendre plus sûre la place de l'école ; ce projet a été adressé le 8/01/07 à la Mairie qui l'a transmis, pour avis, à la CUB. Depuis cette date, de nombreuses réunions ont eu lieu, dont une, le 22/09/08, en présence des riverains et des associations de parents d'élèves : le projet présenté par la CUB ne répondant pas, à notre sens, aux objectifs de sécurité, nous avons repris le projet pour un aménagement sommaire en 1^{ère} phase (donc moins onéreux) de manière qu'il soit compatible à la poursuite des aménagements ultérieurs. Ce projet est toujours en attente !
- **Carrefour Rue des Bouvreuils – Piste Cyclable.** Des plateaux surélevés ont été mis en place, tout récemment, de part et d'autre de l'intersection de la rue des Bouvreuils et de la piste cyclable Pessac/Mérignac. À la demande du comité de quartier, une signalisation « 30 » plus lisible, a été réalisée à proximité de cette intersection. Enfin, en ce qui concerne la piste cyclable elle-même qui est du ressort du Conseil général, des *baliroads* ont été mis en place, à titre provisoire, en 2007 pour canaliser la circulation des cyclistes : (en 2009, ils sont toujours là et rien d'autre ne semble être prévu.

Urbanisme :

Tout d'abord, je précise, que le rôle du Comité de quartier est de surveiller l'urbanisation de notre quartier, afin quelle ne soit pas trop importante

- **Lotissements Parc du Transvaal et Bois de Magonty.** Sur invitation de la Mairie, le comité de quartier a participé, avec les riverains, courant 2008, aux réunions de concertation relatives à la réalisation de ces lotissements de 11 lots d'une part, de 27 lots d'autre part. Les travaux d'aménagement sont actuellement en cours.
- **Division d'une parcelle appartenant à M. Ruffaud.** Le comité de quartier a été informé de la demande de M. Ruffaud sollicitant une division parcellaire en 3 lots de son terrain, situé au 58, rue des Fauvettes.
- **Lotissement avenue du Port Aérien.** Sur invitation de la Mairie, nous avons participé, le 26 mai 2008, à la réunion de concertation relative à la réalisation de ce lotissement de 9 lots, situé au 19, avenue du Port Aérien.

2.3. *Commission Cadre de vie par Yves Schmidt*

2.3.1. Environnement

Bois des Sources du Peugue. Le Comité de quartier participe aux réunions du Comité de suivi du Bois des Sources du Peugue qui a pour mission d'améliorer la qualité de l'environnement de ce parc. Le comité de quartier a demandé la réfection des deux parkings : les travaux seront réalisés dans le courant du printemps 2009.

Suivi Écosite du Bourgailh. Le Comité de quartier participe aux réunions du Conseil d'administration de l'association Écosite du Bourgailh, dont Marie-Claude Charrier est membre du Conseil d'administration.

Présentation de Marie-Claude Charrier :

Les quartiers de Magonty et 3M-Bourgailh sont représentés en raison de leur mitoyenneté. Les quartiers de Cap de Bos et France ne participent qu'aux assemblées générales.

2001 à maintenant...Le périmètre de la ZAD ayant été établi en 2000

2002 : création de l'association Écosite regroupant partenaires publics et privés, avec des phases préparatoires, plan de promotion, conception, réalisation de programmes animation et évènements

2003 : expérimentation et valorisation du biogaz (CUB, Ville et EDF)...

2004 : aménagements publics.

2005 : ouverture et animations thématiques du Bourgailh

2006 : mise en valeur de la serre tropicale

2007 : installation provisoire de la Maison du Bourgailh au 179 avenue de Beutre

2008 : acquisition des propriétés de certains riverains.

- le centre de recyclage ou tris sera déplacé d'ici 2012 au chemin de la Princesse car la DRIRE exige une forte sécurité pour le traçage du fossé et le respect de la couche de polyane !! (11 quais prévus) ; celui de la rue Gutenberg est opérationnel depuis décembre ;
- la promenade de la forêt et la continuité derrière les serres municipales avec traversée avenue de Magonty vers le cheminement le long du Peugue ainsi que l'aménagement au domaine Magonty ont été réalisés ;
- les travaux de la traversée de l'avenue de Beutre avec plateau surélevé aménagé pour passage vélos avec remorques sont également terminés : cela est provisoire car l'entrée future et officielle du parc n'est pas définie ;
- les brigades équestre et à vélo circulent le week-end mais pas de police municipale ;
- parc animalier et végétal : depuis le 20/11, acceptation par délibération municipale du syndicat mixte pôle touristique. Adoption, participation financière donc délégation de service public pour l'achat du zoo actuel par une société d'économie mixte locale et exploitation jusqu'à l'ouverture de nouveau parc. L'association du Bourgailh a pris une action dans la SEM et Maxime Moulinier en est le représentant ;
- nouvelle maison du Bourgailh : dossier en cours pour réalisation dans 4 ans ;
- nouveaux parkings pour handicapés et aménagement du pourtour du grand belvédère par un périmètre mieux adapté et praticable avec alimentation électrique pour ne plus avoir à louer des groupes électrogènes pour les manifestations ;
- parc résidentiel de tourisme (ou parc hôtelier) : pas encore de déclaration d'utilité publique d'ici l'ouverture du futur parc animalier et végétal ;
- les panneaux du site et direction sont installés ;

- le syndicat mixte : Patrick Guillemoteau en est le président, Dominique Dumont et Marie Recalde les vice-présidentes.

2.3.2. Transports

La commission a exploité la centaine de réponses à l'enquête sur les transports en commun : une synthèse a été communiquée à la Ville. Elle est consultable sur le site de la Fédération des syndicats de quartiers de Pessac.

Par ailleurs, elle a rédigé une contribution qui a été portée au registre ouvert à la mairie dans le cadre de la concertation sur l'extension du réseau de transports en commun en site propre (tramway). Elle est également consultable sur le site de la Fédération.

2.3.3. Antennes de téléphonie mobile

Suite à la demande d'un riverain de l'antenne de la rue du Transvaal, le Comité de quartier a demandé que soient réalisées des nouvelles mesures radioélectriques au voisinage de l'antenne de la rue du Transvaal. Ces mesures ont été réalisées le 30 avril 2008. Les résultats des mesures montrent une augmentation du niveau de près de 80 % qui peuvent s'expliquer par la mise en œuvre de la technologie UMTS. Les niveaux restent toutefois inférieurs à 1 V/m, ce qui peut être considéré comme acceptable.

2.3.4. Tempête du 24 janvier 2009

La commission réalise un inventaire des dégâts constatés dans le quartier sur la voie publique (chutes d'arbres et rupture de lignes électriques et téléphonique) en vue de demander à la ville d'intervenir pour limiter à l'avenir ce type de problèmes.

3.4. Commission Animation par Patrick Darmaillac

La présentation est réalisée par Serge Degueil.

Les rencontres magontines

Soirée du 15 mars : Un dia dab pepè - Une rencontre avec Jean Fritz solide gascon de souche, le béret bien vissé sur la tête et l'accent rocailleux du Béarn. Soirée très sympathique, menée par Jean Fritz en chef d'orchestre, qui nous a conté l'histoire de la vie qui a conduit un petit garçon insouciant de la vallée d'Aspe à la vieillesse d'un grand père confronté aux turpitudes de la vie moderne. La fin de soirée s'est déroulée avec des danses folkloriques et s'est terminée vers 1h45.

Soirée du 14 juin : 68...tard dans la nuit. Dans le cadre des *Rencontres magontines* et de Musique dans les quartiers, le groupe Mios'Ic a animé toute la soirée en musique et chants des années 60 à 70.

31 mai 2008 : Festival de la Rosière. Présence du comité de quartier et du C.I.D. avec un stand dégustation de vins.

5 juillet 2008 : Festival complètement à l'Ouest. Le comité de quartier tenait un stand. Il avait préparé une exposition et un quizz sur le thème de « la planète attitude ».

28 septembre 2008 : Vide-greniers. Il était organisé conjointement avec l'APEIM. Avec près de 105 emplacements le vide grenier de cette année a été une grande réussite. Le beau temps était au rendez vous. Une manifestation très populaire qui a vu passer énormément de monde durant toute la journée. Les exposants ont été satisfaits de la fréquentation.

4 octobre 2008 : Les Automnales. Cette soirée était organisée à l'Espace Détente et Loisirs en partenariat avec l'Automne du Bourgaillh. La soirée était animée par l'orchestre Mios'Ic.

4. Rapport d'activités des clubs

4.1. Le Club d'Initiation à la Dégustation (CID) par Daniel Barrère

Le nombre d'adhérents est de 35, avec une participation moyenne de 27 personnes, soit 77 %.

Cela indique une certaine assiduité à nos soirées.

Pour les hors soirée thématique :

- repas lycée hôtelier de TALENCE : 47 personnes
- visite terroir : 26 personnes
- repas grillade : 27 personnes.

En ce qui concerne le bilan financier, cet exercice se traduit par un déficit de **622,15 €**

Cela est dû essentiellement au coût de certaines dégustations et de la prise en charge des vins du repas grillade par le club.

Au 31 décembre le solde s'élevait à : **764,08 €**

En conclusion, le club a trouvé son rythme de croisière, avec des dégustations de qualité.

Mes remerciements à Vincent, notre animateur qui nous accompagne depuis le début de la création du club, aux membres du bureau pour leur implication et aux adhérents pour leur fidélité.

Je précise que le club n'est pas fermé. Les personnes intéressées peuvent être inscrites sur une liste d'attente. Elles peuvent être invitées aux dégustations en fonction des absences, moyennant une participation de 15 euros. Elles seront prioritaires pour adhérer.

4.2. Le Club des Camélias

Serge Degueil rend hommage à Paulette Mora, trésorière du club, décédée en décembre. Le club a cessé ses activités en juillet 2008. Ses comptes ont été reversés au comité de quartier qui les a mis en réserve en attendant un redémarrage des activités.

5. Le bilan financier

Exercice 2008 : Compte de résultat

Charges	Sous-total	Total	Produits	Sous-total	Total
Achats		111,37	Produits d'activités		5 739,23
Fournitures bureau - entretien	65,07		Automnales	2 261,00	
Matériel	46,30		Soirée gasconne	708,50	
Services extérieurs		327,14	Soirée yé-yé	490,00	
Prime d'assurance	327,14		Vide-greniers	2 125,59	
Services extérieurs		469,37	Animations	157,48	
Frais d'adhésion	86,00				
Dons - Cadeaux	137,00		Produits de gestion		1 053,00
Publications	45,80		Adhésions individuelles	973,00	
Frais postaux	25,00		Adhésion des associations	80,00	
Missions - Réceptions	174,75				
Services bancaires	0,82		Autres produits		994,64
Charges d'activités		4 959,38	Produits financiers	94,64	
Automnales	2 597,41		Subvention Mairie	500,00	
Soirée gasconne	323,51		Aide aux quartiers 2007	400,00	
Soirée yé-yé	483,26				
Rosière	95,20				
Vide-greniers	1 431,02				
Autres charges		830,01			
Charges exceptionnelles	830,01				
Total des charges		6 697,27	Total des produits		7 786,87
Solde positif (excédent)		1 089,60			
Balance		7 786,87	Balance		7 786,87

Bilan de l'exercice

Actif	Montant	Passif	Montant	
			Sous-total	Total
Comptes financiers	6 492,41	Fonds propres et réserves	3 937,15	
		Résultat net de l'exercice	1 089,60	
		Total des provisions		5 026,75
		Total des dettes		1 465,66
Total actif	6 492,41	Total passif		6 492,41

Pour de multiples raisons (problèmes informatiques et retards), le contrôleur des comptes n'a pas eu le temps nécessaire pour certifier les comptes.

6. Approbation des rapports

Le rapport moral et les rapports d'activités sont approuvés à l'unanimité.

Bien que les comptes n'aient pas pu être certifiés par le contrôleur, comme ils font apparaître un excédent incontestable, le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

7. Vote du nouveau conseil d'administration

La liste soumise au vote est la suivante :

Daniel Barrère
Marie-Claude Charrier
Serge Degueil
Philippe Deschamps
Claude Fichben
Jacques Jégou *
Marie-Pierre Lafarge *
Pierre Langrand *
Liliane Payen
Robert Piccirillo
Philippe Robak
Bruno Roubineau
Yves Schmidt
Jean-Marie Souquet
Françoise Vernier *

Elle fait apparaître quatre nouvelles candidatures * en remplacement des deux démissions.

7. Programme des actions 2009

Cheminement scolaire sécurisé

- Cheminement vert permettant à tous les lotissements de communiquer sans emprunter les grands axes de circulation

Communication :

- Lettres aux adhérents non internautes
- Développement d'une messagerie interactive avec les Magontins
- Création d'une messagerie ciblée

Développement d'un club « Temps libre »

- Club informatique
- Organisations de visites (musées, Bordeaux, sites...)
- Initiation aux jeux de table
- Découvertes du vignoble bordelais
- Après-midi à thèmes

8. Débat avec les élus

Le débat s'est déroulé en présence d'Alain Rousset, député et président du Conseil régional, Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac, Dominique Dumont, adjointe au maire, Nathalie Deltimple, Isabel Vincent-Pereira, Gérard Dubos, Françoise Bourdeau, conseillers municipaux, ainsi que Dominique Lestynek, Président de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac.

Maison de quartier

Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac, annonce qu'une partie des demandes d'aménagements du comité de quartier seront prochainement satisfaites : réfrigérateur, plaque de cuisson, chaises et tables. Une rénovation de la maison de quartier est prévue : le comité de quartier sera invité à participer au groupe de travail qui élaborera le projet. Par ailleurs, la Ville mettra en place une brigade de nettoyage qui assurera un nettoyage plus fréquent des maisons de quartier.

ADSL

Jean-Jacques Benoît nous informe que le réseau Internet haut-débit couvre actuellement 85 % de la commune de Pessac. Malheureusement, il existe encore à Magonty et à Toctoucau de nombreuses zones qui sont mal desservies. Le problème est à l'étude à la CUB. Un groupe de travail se met en place afin de faire remonter l'information à la CUB.

Serge Degueil fait état du mauvais état des lignes téléphoniques qui a pour conséquence de dégrader les performances des liaisons par rapport aux valeurs théoriques.

Antenne téléphonie mobile

Yves Schmidt rappelle que la Ville s'est engagée à ne pas renouveler le bail relatif à l'antenne du Transvaal en 2013 et constate que les opérateurs interviennent sur les antennes relais pour apporter des modifications sans en informer le comité de quartier, ce qui est contraire à l'esprit de la charte. Il regrette que le comité de suivi qui avait été mis en place lors de la signature de la charte en 2004 ne se soit pas réuni depuis 2005.

Une riveraine de l'antenne du Petit-Gazinet confirme ces interventions de l'opérateur et se plaint du manque d'informations.

Jean-Jacques Benoît annonce la réactivation du comité de suivi qui sera convoqué prochainement. Il nous informe que le bail relatif à l'antenne située près de l'école maternelle de Bellegrave ne sera pas renouvelé.

Voirie

Gérard Dubos, conseiller municipal délégué à la voirie rappelle que la nouvelle équipe municipale a mis en place un plan triennal des travaux qui couvriront la première demie-mandature. Il distingue trois catégories de chantiers : les gros travaux, du ressort de la CUB, les travaux pris sur l'enveloppe communale et les travaux de maintenance.

Pour ce qui concerne les gros travaux dans le quartier, le réaménagement de l'avenue Général Leclerc de l'avenue de la Californie au Pacha débutera en 2009 pour s'achever en 2011. L'aménagement du carrefour du Pacha et de l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny est plus complexe, car il fait intervenir le Conseil général et la ville de Cestas. Un groupe de travail a été mis en place en vue de définir une convention à propos de la transformation de

l'ancienne route nationale en voie communale. Aucune date n'est fixée actuellement. Par ailleurs, l'aménagement de l'avenue de Beutre entre l'intersection avec l'avenue des Provinces et la rue de la Princesse se fera à partir de 2012.

Les travaux financés sur l'enveloppe communale vont concerner la rue de Poudrière entre le pacha et l'Orée du Bois : ils seront réalisés dans le courant du second semestre 2009. L'aménagement d'une première tranche de l'avenue de Magonty pourra se faire courant 2011. L'aménagement de la place de la Résistance doit faire l'objet d'une réflexion avec le quartier.

Enfin, les travaux de maintenance concerneront l'allée Fleurie et l'avenue de Magonty.

Serge Degueil demande comment la Ville intervient dans les projets de voirie définis par la CUB. En effet, il rappelle que le comité de quartier propose des projets qui sont destinés aux élus pessacais pour argumenter avec la CUB, or il a l'impression que les propositions de la CUB ne sont pas négociables.

Gérard Dubos explique que le problème est plus complexe : en effet, la CUB est obligée de respecter certaines normes qui ne sont pas forcément compatibles avec les vœux du comité de quartier.

Intersection de la rue des Bouvreuils et de la piste cyclable : le Conseil général a été relancé.

Françoise Vernier signale des excès de vitesse fréquents sur la rue de Romainville et demande la mise en place de ralentisseurs.

Enfin Gérard Dubos engage le comité de quartier à réfléchir sur des tracés de cheminements doux sur le quartier.

Urbanisme

Les riverains du Bourgailh manifestent leur mécontentement en regrettant que, depuis 1996, leur situation n'ait pas évolué et déplorent le manque d'information de la part de la Ville.

Dominique Dumont, adjointe au maire et présidente de l'association Écosite du Bourgailh, annonce que la Ville va faire appel à un cabinet d'étude pour définir les besoins dans le cadre du futur parc hôtelier associé à l'Écosite du Bourgailh.

Tempête

Yves Schmidt signale le travail de la commission *Cadre de vie* qui a fait un inventaire des dégâts causés sur le quartier lors de la tempête du 24 janvier 2009 et qui proposera des mesures pour limiter à l'avenir les conséquences d'une nouvelle tempête.

Jean-Jacques Benoît fait part de l'embarras actuel de la municipalité et se demande si cette situation se reproduira à l'avenir. Il propose de créer un groupe de travail auquel sera associée la Fédération des syndicats de quartiers de Pessac pour débattre des mesures à envisager pour l'avenir.

École du chat de Bordeaux

Rappelons que cette association est intervenue à plusieurs reprises sur le quartier pour stériliser des chats errants. En 2007, la Ville s'était engagée à verser une subvention à l'association qui a engagé près de 3 000 € sur Pessac en deux ans et qui ne bénéficie d'aucune subvention officielle.

Jean-Jacques Benoît annonce que la subvention sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

Pour clore, **Alain Rousset**, député et président du Conseil régional prend la parole pour reprendre trois points qui ont été abordés lors de ces débats.

La voirie. Il a noté les demandes en matière d'amélioration de la sécurité en insistant sur l'aspect pédagogique : il est de la responsabilité de chacun d'inciter son entourage à respecter les limitations de vitesse.

L'Écosite du Bourgailh. Alain Rousset s'est félicité de la décision prise par la CUB de poursuivre le projet du parc animalier et végétal du Bourgailh qui donnera à la ville un pôle touristique de valeur.

La tempête. En tant que président de la Région, il a demandé à l'INRA de proposer des espèces végétales à planter à l'avenir pour tenir compte des évolutions climatiques.